Association de loi 1901: Le Collectif pour la Commémoration de l'Abolition de l'Esclavage et de la Traite Négrière (C.C.A.E.T.N)

COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ET DE LA TRAITE NÉGRIÈRE 3^{ème} édition

9 Mai à 20h30

Concert

Simon NWAMBEBEN

Aux Trois Mats, entrée 8/7/5 euro

13 mai 20h15 Conférence Débat

Youssouf Tata Cissé

À l'Institut Municipal





CCAETN siège social : chez Philippe COCARD, Porte 3, 21 rue des Ormeaux, 49100 ANGERS e-mail: ccaetn@ifrance.com

Amadou: 06 79 42 74 22 Karine: 06 21 66 22 18 Fabiola: 06 88 49 28 62



A la Maison de quartier "Les trois Mâts" quartier Les Justices, Angers

Organisée par le CCAETN avec le soutien de la ville d'Angers et la collaboration de l'institut municipal, du collège le Lyon d'Angers, du collège du Val d'Oudon et de la librairie Contact.

Programme de la journée du 10 mai 2008

11h00: Ouverture officielle (suivie d'un vin d'honneur)

Et tout au long de la journée :

Expositions de peintures,

Lecture de poèmes au son des percussions,

Table de presse,

Espace enfants (encadré par 3 animateurs)...

14h30 - 16h00:

CONFÉRENCE-DÉBAT

Animée par Eloi COLY

Conservateur adjoint de la Maison des Esclaves de l'Île de Gorée au Sénégal

Gestionnaire du Patrimoine national de la Mémoire du Sénégal

Le thème abordé: "LES ABOLITIONS"

- Les Abolitions
- Les mouvements et les acteurs des abolitions
- Gorée et les abolitions

En présence de Christian URSULET, écrivain martiniquais spécialiste de la question de l'Esclavage et de la Traite négrière.

16h30 - 17h00:

REMISE DES PRIX DES CONCOURS

"Dessine-nous ta vision des abolitions de l'esclavage" "Écris-nous un poème sur les abolitions de l'esclavage"

17h15-19h00:

DIFFUSION DU FILM

"1802 : L'Épopée Guadeloupéenne" (1h40)

(Accès gratuit)

19h00-20h00:

RESTAURATION EXOTIQUE SUR PLACE

20h00-24H00:

SOIREE SPECTACLE

SPECTACLE VIVANT (Théâtre, Danses, Gospel...):

"LES ABOLITIONS...

IL PARAÎT QUE NOUS SOMMES LIBRES"

1848 – 2008 Cette année nous fêtons les 160 ans de l'abolition de l'esclavage en France et dans ses territoires